



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Rapport d'évaluation de la licence



Droit, science politique

de l'Institut Catholique de Paris

Vague D – 2014-2018

Campagne d'évaluation 2012-2013



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Formations et des diplômes

Le Président de l'AERES

Didier Houssin

Section des Formations
et des diplômes

Le Directeur

Jean-Marc Geib



Evaluation des diplômes Licences – Vague D

Académie : Paris

Établissement : Institut Catholique de Paris

Académie(s) : /

Etablissement(s) co-habilité(s) : /

Mention : Droit-Sciences politiques

Domaine : Droit, économie, gestion

Demande n° S3LI140005847

Périmètre de la formation

- Site(s) (lieux où la formation est dispensée, y compris pour les diplômes délocalisés) :
Institut Catholique de Paris - Faculté des sciences sociales et économiques 21 rue d'Assas 75006 Paris.
- Délocalisation(s) : /
- Diplôme(s) conjoint(s) avec un (des) établissement(s) à l'étranger : /

Présentation de la mention

La licence *Droit-Sciences politiques* de l'Institut Catholique de Paris est une licence sélective bi-disciplinaire en droit et sciences politiques. L'objectif de la mention est de former des généralistes en droit et en sciences politiques. Les étudiants sont recrutés sur sélection à l'entrée la première année de la licence. A compter de la rentrée 2013, la mention devrait proposer deux parcours distincts au semestre 6 - S6 (L3), l'un en *Droit*, l'autre en *Sciences politiques*. Les étudiants diplômés peuvent poursuivre leurs études en master de droit public ou de sciences politiques ainsi que dans des Instituts d'Etudes Politiques selon une procédure d'équivalence. Ils peuvent également présenter les concours de la fonction publique. La formation n'est pas proposée en formation à distance, ni en formation en alternance. Il existe de nombreux partenariats avec des universités étrangères permettant aux étudiants de la mention de réaliser un semestre de la licence à l'étranger.

Synthèse de l'évaluation

- Appréciation globale :

La licence *Droit-Sciences politiques* présente la spécificité d'être une véritable licence bi-disciplinaire, avec un volume de cours équilibré entre le droit et les sciences politiques. A cette fin, elle propose des enseignements tendant à l'acquisition des connaissances fondamentales dans les deux grandes disciplines de la licence que sont le droit et les sciences politiques selon une bonne progressivité. La maquette à venir envisage la création de deux parcours en L3 au S6, l'un en *Droit*, l'autre en *Sciences politiques*. Les enseignements en droit sont principalement des enseignements de droit public, le droit privé étant enseigné seulement en première et deuxième année de licence (L1 et L2) (cours et travaux dirigés de droit civil). La bi-disciplinarité permet de justifier ce choix : il apparaît en effet fondé de privilégier l'enseignement du droit public dans une telle formation, notamment en vue de la préparation aux concours. A ces enseignements fondamentaux s'ajoutent des enseignements dans des disciplines complémentaires (notamment éthique, anglais juridique, économie). Certains enseignements sont dispensés en anglais (économie politique internationale ou analyse des conflits contemporains) et une autre langue vivante est introduite au cours de la formation. Les modalités des contrôles de connaissances des étudiants et les règles de compensation sont clairement explicitées.

Le projet pédagogique est cohérent et l'approche bi-disciplinaire originale. Toutefois, le dossier ne comporte aucune information relative aux critères de sélection des étudiants. En outre, il faut noter l'absence de renseignements précis dans le dossier en termes de débouchés, et notamment de débouchés d'excellence, qui ne sont pas proprement identifiés. Ce point est particulièrement lacunaire pour une formation qui recrute les étudiants sur sélection.

La mention propose un dispositif relativement limité d'aide à la réussite, se traduisant seulement par une semaine de pré-rentree et un enseignement de 12h de méthodologie en première année de licence. En revanche, il n'existe pas à proprement parler de tutorat, ni d'enseignement de mise à niveau, le taux de réussite étant supérieur à 97% en 2011-2012. Les informations en cours de cursus transmises aux étudiants paraissent également limitées.

A l'exception de l'insertion d'un module « Projet Professionnel Personnel », le dossier est particulièrement peu explicite à propos de l'insertion professionnelle et de la poursuite d'études, pour lesquelles de très nombreux éléments ne sont pas renseignés. Il n'y a aucune information dans le dossier sur la préparation à l'orientation des étudiants. Les informations relatives sur la poursuite d'études sont peu précises : dans quelles universités et surtout selon quelles procédures d'équivalence les étudiants diplômés peuvent-ils poursuivre en master ? Le dossier est également peu renseigné pour l'insertion professionnelle des diplômés ou encore le devenir des non-diplômés.

Le pilotage de la mention est assuré par un directeur assisté de six directeurs d'études et d'une coordinatrice pédagogique. En dépit de l'existence d'une véritable structure de pilotage, on peut regretter la faible proportion d'enseignants-chercheurs dans l'équipe pédagogique (moins d'un tiers) et l'absence de toute action relative à la valorisation du diplôme.

- Points forts :

- Véritable projet pédagogique bi-disciplinaire droit-sciences politiques conçu selon une bonne progressivité.
- Bon équilibre et réelle diversité des modalités des contrôles de connaissances et d'examen des compétences acquises.
- Encouragement à la mobilité internationale des étudiants.

- Points faibles :

- Insuffisance des informations du dossier sur les débouchés en termes de poursuite d'études et d'insertion professionnelle.
- Insuffisance des informations du dossier relatives aux modalités de sélection des étudiants.
- Dispositif d'aide à la réussite très incomplet.
- Insuffisance de la participation d'enseignants-chercheurs au sein de la formation.
- Absence d'actions relatives à la valorisation du diplôme.



Recommandations pour l'établissement

Il conviendrait d'améliorer la lisibilité des débouchés de la mention en termes d'insertion professionnelle ou de poursuite d'études. Il est proposé d'identifier les masters et les universités dont l'offre est articulée avec celle de l'établissement (notamment les modalités d'équivalence...) ainsi que la lisibilité de la sélection des étudiants à l'entrée de la mention (critères et modalités de sélection...).

Il serait par ailleurs souhaitable de renforcer tant le dispositif d'aide à la réussite (notamment par l'introduction d'un véritable tutorat et d'enseignement de mise à niveau) que la valorisation du diplôme, et plus particulièrement auprès des professionnels.

En outre, l'établissement gagnerait à renforcer la participation des enseignants-chercheurs dans la composition de l'équipe pédagogique de la mention.

Enfin, sans doute serait-il plus exact d'intituler le parcours *Droit* en parcours *Droit public*, plus conforme aux enseignements dispensés.

Notation

- Projet pédagogique (A+, A, B, C) : B
- Dispositifs d'aide à la réussite (A+, A, B, C) : B
- Insertion professionnelle et poursuite des études choisies (A+, A, B, C) : B
- Pilotage de la licence (A+, A, B, C) : B



Observations de l'établissement



ICP

INSTITUT
CATHOLIQUE
DE PARIS

R.296.13

Le Recteur

Paris, le 15 avril 2013

Evaluation 2013 de la Licence Droit-Science Politique de l'ICP : observations.

Nous prenons acte et acceptons les remarques de fond et de forme formulées par la Commission AERES concernant ce dossier et cette formation. Ces remarques nous paraissent justifiées et nous mettrons en oeuvre les propositions formulées.

Concernant le détail des critères de sélection des étudiants, ces critères sont publics et renseignés dans le système APB. Concernant le manque d'information sur le devenir de nos étudiants, nous avons mis en place un système de suivi en 2012. Nous serons en mesure de fournir des données plus systématiques concernant le futur de nos étudiants à partir de la promotion 2012.

Pour ce qui est de la visibilité et la valorisation de nos diplômes, nous avons commencé à y travailler dès cette année, notamment par l'organisation d'un Forum ICP-entreprises, qui a permis aux étudiants de mieux se projeter dans leur avenir professionnel et a contribué à faire connaître nos formations à de potentiels recruteurs. Nous prévoyons d'améliorer et de renforcer les dispositifs de ce type à l'avenir.

Concernant le nombre d'enseignants-chercheurs dans les équipes pédagogiques, une politique de recrutement est en cours à la FASSE : un nouveau professeur de Science Politique sera notamment intégré à la Faculté dès la rentrée 2013 et plusieurs enseignants-chercheurs de l'université française rejoignent nos rangs pour l'enseignement de cours magistraux.

Philippe BORDEYNE